

## Programme franco-allemand de soutien aux colloques en sciences humaines et sociales en France

### Appel à candidatures

Dans le cadre de son programme de soutien aux **sciences humaines et sociales** en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'invitation d'**enseignants-chercheurs** confirmés, titulaires d'un poste dans un établissement supérieur allemand et effectuant un séjour de courte durée (1 à 5 jours en France).

#### Finalité du séjour

L'invitation, présentée par l'organisateur de la rencontre, titulaire d'un poste dans un établissement supérieur français, doit faire l'objet d'une participation active de l'intervenant (**Prof. Dr. ou éventuellement Privatdozent ; pas de possibilité pour un professeur émérite**) dans le cadre d'une manifestation scientifique en France, telle que conférence dans le cadre d'un colloque ou de journées d'études.

#### Aide financière

Le DAAD attribue **une indemnité pour frais de séjour de 80 euros par jour** (pour la durée du colloque, du séminaire ou de la journée d'études) et **une allocation forfaitaire pour frais de voyage de 250 euros**. Les jours avant et après le colloque ne sont pas pris en charge.

La somme totale est versée par virement sur le compte en Allemagne de la personne concernée à la fin de la manifestation, dès réception des documents demandés. En règle générale, l'université invitante et/ou l'enseignant-chercheur invité participent aux frais de séjour.

#### Conditions de candidature

L'invitation doit nous être proposée par un enseignant-chercheur français - organisateur de la manifestation, et accompagnée du programme provisoire, au moins 4 mois avant. Le DAAD contacte directement l'intervenant invité pour la constitution du dossier de candidature (formulaire du DAAD, curriculum vitae, liste de publications) qui doit être retourné au bureau parisien du DAAD au moins 4 semaines avant le début du séjour en France.

Aucune prolongation du séjour n'est possible mais le renouvellement de l'invitation peut être envisagé après un délai de 3 ans et selon les fonds disponibles.

#### Renseignements et dépôt des candidatures

DAAD France

Marion Rolland

rolland@daad.de

Maison de la Recherche – Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

5ème étage, bureau D510

Tél. 01 53 10 58 22

**Mise à jour:** octobre 2018